

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 15 Prairial, an VII.



Changemens dans le ministere ottoman. — Départ de l'escadre ottomane destinée à agir contre l'Egypte. — Renforts considérables arrivés à l'armée d'Italie. — Défait des rebelles de Monlovi. — Situation malheureuse des habitans de la Souabe. — Détails sur l'insurrection qui a éclaté dans une partie des bailliages italiens. — Nouvelles diverses.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Philadelphie, le 6 germinal.

Avant sa séparation, le congrès a autorisé le président à nommer les officiers de vingt-quatre régimens d'infanterie, d'un régiment de troupes légères, d'un bataillon d'artillerie & de trois régimens de cavalerie, qui devront être formés aussi tôt qu'on craindra une invasion dans les Etats-Unis, ou que la guerre sera décidée.

TURQUIE.

Constantinople, le 6 floréal.

Le ministere de la Porte vient de subir plusieurs changemens importants. Le kiaja-bey, qui est regardé comme la deuxième personne de l'état, a été déposé & remplacé. Le reis-effendi, secrétaire d'état, a été également destitué, & le grand-seigneur a nommé à sa place Etip-effendi favori du grand-visir.

L'escadre ottomane composée de trois vaisseaux de ligne, deux corvettes, deux bombards & vingt-deux chaloupes canonnières, a profité du premier soufil du vent du Nord, & a mis à la voile il y a quelques jours. Un nombre considérable de bâtimens de transport chargés de troupes & de munitions la suivoient. Toutes ces forces vont se réunir à Rhodes pour se porter ensuite aux endroits les plus nécessaires; on présume qu'elles effectueront un débarquement du côté de Damiette. Deux officiers anglais sont partis avec l'escadre, & l'on assure que le général Koeller accompagnera le grand-visir, avec le reste des officiers qu'il a amenés avec lui.

Le grand-visir sera remplacé pendant son absence, par le pacha de Salonique. L'armée qu'il opposera à Buonaparte sera, dit-on, forte de quatre-vingt mille hommes.

Les janissaires ont d'abord montré beaucoup de répugnance à suivre le grand-visir en Syrie; mais, sur la promesse que leur a faite le grand-seigneur d'une gratification de cent piastres, & de la paye exacte de leur solde, ils sont partis.

Suivant des lettres de Sidney-Smith, actuellement en Syrie, la maison du consul a été pillée par le peuple lors de l'entrée des Français à Giaffa. Sir Sidney arriva à Saint-Jean-d'Acre trente-six heures avant les Français, & y débarqua deux mille hommes.

Par les derniers avis reçus de Saint-Jean d'Acre, on a appris que l'armée française, malgré quelques échecs, étoit toujours sous les murs de cette ville; le chevalier Sidney-Smith s'y étoit enfermé pour en diriger lui-même la défense; & la plus parfaite harmonie régnoit entre cet amiral & Dgezzar pacha, dans le palais duquel il étoit logé.

Au reste, on n'a plus aucune crainte sur le compte des Druzes, leurs chefs ayant tous envoyé à Dgezzar pacha des individus de leur famille comme garants de leur conduite.

M. le comte de Ludolf, ministre du roi de Naples, vient de recevoir la ratification du traité qu'il a conclu avec la Porte.

ITALIE.

Turin, le 3 prairial.

Le quartier-général de Moreau est depuis hier à Coni, où il est arrivé en même temps douze mille hommes de renfort, venant par Nice & le Col-de-Tende. Le général Ledoyen, qui est à Suze, vient d'annoncer à l'état-major qu'il venoit de lui arriver vingt-deux mille hommes par le Mont-Cenis; & Massona a fait filer douze mille hommes par la Vallée sur Milan, l'armée de Naples étant sur le point de faire sa jonction avec celle de Moreau: il résulte que sous peu de jours, nous allons nous trouver en mesure, & que toute l'armée se promet les plus heureux succès, vu que nous sommes maîtres de toutes les places fortes d'Italie: les seules citadelles de Peschiera & de Pisighitona se sont rendues, il y a quelques jours; mais ce sont de petits forts très-peu importants.

Une grande partie de paysans s'étoit insurgée; des prêtres & des nobles en avoient déjà formé quatre régimens, sous le nom d'Armée Chrétienne. Le général Moreau les a fait sommer de se rendre jusqu'à trois fois; ils ont voulu faire résistance, les soldats français les ont défaits complètement, & Mondovì, lieu de leurs rassemblemens & plusieurs villages environnans, ont été pillés & incendiés. Les évêques, prêtres & nobles qui ont été trouvés faisant partie de cette armée d'insurgés, ont été fusillés sur-le-champ.

SUEDE.

Stockholm, le 27 floréal.

Nous venons de perdre encore un amiral. M. Christierns est mort, le 23, à Carlserona. L'amiral Wachtmeister vient d'être nommé gouverneur de Calserona, place vacante par la mort de l'amiral en chef, le comte de Wrangel.

PRUSSE.

Berlin, le 2 prairial.

Le maître de poste de Friedberg, dans la nouvelle Marche, a envoyé au roi le fusil avec lequel Frédéric-le-Grand avoit appris l'exercice, en l'accompagnant de tous les témoignages qui pouvoient attester l'authenticité de cette relique de gloire. S. M. a agréé ce don, & a répondu au maître de poste par une lettre très-affectueuse.

A L L E M A G N E.

Francfort, le 8 prairial.

Le général russe Tolstoy est arrivé d'Augsbourg au quartier-général de Parchudue, pour concerter avec lui les dispositions relatives à la formation d'un corps d'armée russe de réserve.

Les nouvelles de la Souabe font une peinture très-affligeante de la situation du pays; le séjour de l'armée autrichienne l'a complètement ruiné; les habitans ne peuvent espérer aucune récolte; les grains réservés pour les semences ont même été consommés; les chevaux ont été enlevés pour le service des troupes; les paysans ont été obligés de mettre dans les bois, dès le commencement de floréal, toutes les bêtes à corne qui leur restoient, par l'impossibilité de subvenir à leur nourriture.

Il paroît que les Autrichiens se conduisent dans ce pays & dans la Franconie avec une extrême rigueur; ils forcent tous les habitans à marcher, & imposent des contributions dont le poids devient chaque jour plus intolérable. Wurtzbourg doit livrer 48 mille sacs de farine, 28 mille sacs d'avoine, &c. A Bamberg, on a requis une quantité de bœufs & de fourrages. Et ce sont-là des pays amis de l'Autriche! Le député de Wurtzbourg à Rastadt a toujours voté dans le sens de la cour de Vienne.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre de Bellinzona, du 28 floréal.

Il y a environ quinze jours que les troubles ont commencé à Lugano: des paysans armés, secondés par des habitans de la ville, se sont portés à des excès horribles. Les abbés Vannelli, Castelli et le secrétaire Papi, ont été fusillés au pied de l'arbre de la liberté: l'adjudant major Stoppani a été assassiné, ainsi qu'un maréchal ferrant. L'inspecteur général, nommé Meyer; a été traîné en prison, après avoir été légèrement blessé au bas ventre, d'un coup de bayonnette; le préfet national, et plusieurs patriotes et fonctionnaires publics ont pu se soustraire à la fureur des séditieux; mais la maison du premier, et celle de l'imprimeur Agalli, ont été pillées: plusieurs autres ont eu le même sort: d'autres, n'ont été préservées qu'à force de répandre de l'argent. Le sous-préfet, de Mendrisip a dû chercher son salut dans une promptre retraite.

L'exemple du canton de Lugano ne tarda pas à influer sur celui de Bellinzona; une partie des communes d'Ysone & de Madeglis s'insurgerent. Deux jours après la révolte de Lugano, une bande de rebelles se portèrent en armes à Bellinzona alors dégarni de troupes françaises; ils exigèrent avec violence le remboursement des frais occasionnés en dernier lieu par l'exécution militaire dirigée contre la vallée d'Ysone, qui refusoit de donner le recensement de la milice. Dépourvu entièrement de moyens de défense & sur le point d'être victime de la ferocité de ces traîtres, le préfet national, de concert avec la chambre administrative, consentit à donner quelque argent aux uns & une obligation par écrit aux autres; malgré cela, peu s'en fallut qu'il ne subit le sort des patriotes de Lugano; mais ce brave républicain resta ferme à son poste. Son secrétaire & le receveur-général, menacés d'être fusillés par le populace, se virent obligés de se sauver; ainsi que le sous-préfet, le président du tribunal de canton & l'accusateur public.

Le lendemain, Bellinzona fut occupé par les insurgés; ils s'emparèrent des postes, & voulurent forcer les habitans à prendre part à leur rébellion; mais ceux-ci s'y refusèrent constamment; ni les promesses, ni les menaces ne purent

les ébranler, même la présence d'un détachement autrichien quise porta les armes à la main à la municipalité, ne les effraya pas; ce détachement, informé que des troupes françaises s'approchoient, fut obligé de se retirer; un quart-d'heure après son départ, la ville fut occupée par l'avant-garde des troupes commandées par le général Loison.

Deux jours après l'entrée des Français à Bellinzona, il y eut sur le Mont-Cenèse & au pied du même mont, entr'eux & les Autrichiens, une affaire sanglante, dont le résultat fut la retraite de ces premiers; déjà les Autrichiens n'étoient plus qu'à une lieue de Bellinzona, lorsque le général Lecourbe arriva avec des renforts; alors les Autrichiens furent vivement repoussés, et Locarno, Lugano & Magadino tombèrent au pouvoir des républicains.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 11 prairial.

On continue à se battre sur la rive droite du Rhin en avant de Kehl. Les paysans y sont organisés en bataillons, & servent d'infanterie aux Autrichiens, qui n'ont dans nos environs que quelques bataillons de réserve disséminés dans les montagnes. Leur cavalerie, qui est très-nombreuse de ce côté, tient nos troupes continuellement en haleine & les harcèle sans cesse. Cependant nos troupes, sous les ordres du général Klein, ont repoussé avant-hier les Autrichiens & les paysans jus qu'à l'entrée des montagnes Noires, vers le Knecht & Bibarach. On s'est encore canonné hier près de Lahr, mais sans avantage des deux côtés. Le général Klein se loue beaucoup des conscrits de son corps d'armée; ils montrent une audace, une activité & une valeur qui étoient nos vieux soldats.

On a désarmé, par mesure de sûreté, tous les habitans des contrées occupées par nos troupes sur la rive droite. On a trouvé beaucoup de fusils, de munitions & d'autres attributs de guerre.

Les rapports que nous avons reçus hier au soir de la Suisse nous apprennent, que le général Suchet a attaqué la colonne autrichienne qui s'étoit avancée par Wallstadt & Litznach jusqu'à Rapperschwyl, sur le lac de Zurich, & l'a entièrement défaits. Dans les batailles qui ont eu lieu le 6, nous avons fait plus de 4000 prisonniers, & un pareil nombre d'hommes tués ou blessés.

Les conseils helvétiques et le directoire restent à Lucerne; mais ils ont résolu de se rendre à Berne dans le cas d'un nouveau danger. Plusieurs émigrés suisses de Zurich, faits prisonniers le 4 de mois, seroient jugés par un conseil de guerre.

Les troubles du Valais sont apaisés. Une colonne française a tourné les insurgés par le passage appelé les Fourches, & les a obligés de se rendre.

On écrit de Mayence, qu'on y attend une colonne de 6000 hommes qui est en marche de la Belgique. Un nouveau corps de conscrits y est arrivé; il vient de Cologne.

Paris, le 14 prairial.

— Le ministre de l'intérieur vient de faire publier le programme de la cérémonie funèbre qui aura lieu le 20 de ce mois en mémoire de l'assassinat de nos ministres à Rastadt, & à laquelle assisteront le directoire exécutif, les administrations centrale & municipales, les tribunaux & autres établissemens du département de la Seine, ainsi que l'Institut national. Les ambassadeurs & agens des puissances étrangères sont aussi invités à se transporter à la maison du Champ de Mars, où il sera réservé des salles particulières pour leur réunion.

Les familles de Roberjot, de Bonnier, de Jean Debry & de Rosenstiel, seront conduites à la maison du Champ-de-Mars, sous l'escorte d'une garde d'honneur. Tous les corps militaires qui composent la garnison prendront les armes, & se rendront au Champ-de-Mars. Un orateur, placé sur un socle de marbre noir, prononcera l'éloge funèbre des victimes de la barbarie autrichienne. Son discours sera répété au même instant par des orateurs placés à divers distances, vis-à-vis des talus occupés par les spectateurs. Le directoire prononcera ensuite un discours, dans lequel il vouera à la vengeance des peuples, & à l'exécration de la postérité, les gouvernemens coupables de l'assassinat des ministres français. Son discours sera aussi répété par les orateurs placés vis-à-vis des talus.

La cérémonie sera terminée par des hymnes patriotiques & par une salve générale d'artillerie.

— Pléville-Lepeley est arrivé avant-hier à Paris.

— Les ci-devant prince & princesse Carignan sont arrivés à Paris; ils s'y sont rendus sur l'invitation du général Morcau.

— Les citoyens Petrinagni & Cacaldi, Corses, détenus au Temple depuis deux mois, ont été remis hier en liberté; cependant ils ne peuvent point retourner dans leur patrie, & ils sont obligés de s'éloigner au moins de 10 myriamètres de Paris.

— Les citoyens van Vambecke, van Develd, van Albroeck & Contreras, Belges, détenus au Temple, ont également été remis hier en liberté, à la condition de se rendre incessamment à Gand devant l'officier de police judiciaire, qui statuera définitivement sur leur affaire.

Ce matin, les citoyens Menard & Caimo, Belges, détenus à la Force, sont partis sous l'escorte de gendarmes pour être conduits à Bruxelles, où ils seront jugés par un conseil de guerre.

L'ordre avoit aussi été donné à la gendarmerie de conduire à Mons, de brigade en brigade, neuf paysans du département de Gemmapes, détenus à Pélagie; mais il vient d'être sursis à leur départ.

— Gaspard Sommet & René Lalande sont tenus de sortir de Paris sous trois jours.

— Le lycée des Arts, malgré ses désastres, n'a pas abandonné ses utiles travaux; il tiendra aujourd'hui, à 6 heures du soir, sa soixantième séance publique, dans le local provisoire de l'Oratoire, rue Honoré.

— L'administration centrale du département de la Seine ayant, par son arrêté du 15 germinal dernier, résilié le bail de la perception de la taxe d'entretien des routes aux barrières de son arrondissement, procédera le 21 de ce mois, dans le local du ci-devant Oratoire, à une nouvelle adjudication de cette forme.

— Le *Rédacteur* annonce aussi aujourd'hui la dissolution de la diète de Ratisbonne & le partage de l'Empire germanique; & ajoute aux détails que nous avons déjà donnés hier, que le prince Colloredo, archevêque de Salzbourg, est le seul qui ait su faire un bon calcul, que l'empereur déléguera sa famille par des fiefs, de la jouissance passagère d'une des plus belles principautés de l'Empire; mais que quant aux autres malheureux princes dépossédés, ils n'ont rien à espérer, si les grandes puissances, si éminemment intéressées à leur conservation, ne s'apploient pas sur le malheureux sort qui les attend.

— Des lettres d'Allemagne parlent aussi des projets d'envahissement & de brigandage de la cour de Vienne, qui seroient

exécutés à son profit par les Russes; par exemple, de la Réunion de la Bavière. . . . Tout est à craindre, en ce genre, mais aussi comment ne pas compter sur un cri d'indignation & de résistance universelle.

— Mack est maintenant à Dijon, où il est arrivé le 5. On a pour lui tous les égards qu'exige le malheur; mais il est sévèrement gardé, & une sentinelle est placée à la porte de sa chambre. Les officiers autrichiens prisonniers ont été lui présenter leur hommage; il les a reçus comme des compatriotes. Les officiers napolitains ont voulu aussi le voir, mais il a refusé leur visite de la manière la plus sèche.

Mack, qui du grade de caporal est monté à celui de général en chef, est un homme de 47 ans, d'une assez belle taille. Il conserve l'uniforme napolitain, habit bleu, collet rouge & boutons jaunes unis. Il parle fort bien français. Il est accompagné de quatre officiers-supérieurs qui forment son état-major, & dont il paroît faire le plus grand cas.

— Les otages piémontais jouissent à Dijon de plus de liberté; la municipalité leur a laissé la villa pour prison; mais ils sont tous tenus de se présenter chaque jour, à midi, à la maison commune.

— Les troupes composant la garnison de Dijon ont reçu ordre de se mettre en route pour le camp devant Lyon. Plusieurs autres corps traversent en ce moment la Côte-d'Or, & se rendent à la même destination.

— On a arrêté à Mayence, le frère du général Werneck, qui avoit entrepris des fournitures pour notre armée.

— On mande de Châteauroux, département de l'Indre, que la loi sur le complément des 200 mille hommes, continue à avoir les résultats les plus heureux; que la quatrième compagnie est parti le 3 prairial, & que les conscrits se rendent aux armées avec toutes les démonstrations de la joie & d'un patriotisme.

— La flotte de l'amiral Kingsmill a été dispersée par la tempête; ses vaisseaux ont été maltraités au point de ne pouvoir plus tenir la mer. La flotte espagnole n'a pas moins souffert: heureusement que la nôtre n'étoit pas encore sortie de Toulon; elle s'est peut-être mise en mer depuis, & ne tardera pas à nous donner des nouvelles de l'amiral Nelson.

— Le régiment des hussards de Szeckler, qui porte à présent le surnom d'assassins, forme cinq divisions. Les hussards qui le composent sont tous habitans de Pichenbargen, où chaque soldat à une portion de terre; ils ne servent qu'un temps limité.

— Si on en croit la gazette de la cour de Vienne, dont la véracité est plus que suspecte, il est arrivé dans cette ville trois courriers; l'un destiné pour cette cour; le second pour Pétersbourg, & le troisième pour Londres, apportent la nouvelle que les Anglais & les Russes, secondés par l'armée du cardinal Ruffo & par les insurgés, ont forcé les Français d'évacuer Naples, ainsi que Capoue.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Chambéry, le 7 prairial an 7.

L'administration centrale du département du Mont-Blanc au ministre de la police générale.

Citoyen ministre, nous avons appris, le 5 de ce mois, qu'il étoit arrivé à Chambéry trois déserteurs autrichiens, dont l'un capitaine sous le nom de Rochefort: nous les avons fait surveiller, & le même jour il nous est revenu qu'ils vantaient la discipline & la conduite des troupes au-

trichiennes dans les pays envahis, qu'ils exagéroient les forces de l'armée auprès de ceux qu'ils croyoient dans leur sens. On les a fait arrêter le même jour entre dix à onze heures du soir, dans la principale auberge de cette commune. Ils ont été enfermés séparément à la caserne de la gendarmerie jusqu'au lendemain qu'ils ont été interrogés successivement par-devant nous.

Il résulte de leurs réponses que le capitaine Rochefort se nomme Antoine-Armand-Henri Rohan-Rochefort, qu'il est fils de Rohan-Rochefort, officier-général dans l'armée de Condé, actuellement en Russie; qu'il a été emmené par son père, lors de son émigration de Moltzein, en Alsace, où il faisoit ses études; qu'il est entré, en 1791 (vieux style), dans la légion Rohan; que ce corps a été amalgamé, ainsi que celui de Bourbon, avec des troupes autrichiennes formant aujourd'hui plusieurs bataillons de troupes légères, depuis environ un an. Le prince Rohan-Montbazon est colonel du deuxième bataillon de troupes légères, dont il fait partie.

Le premier courrier vous portera le procès-verbal de leurs réponses, & l'arrêté pris par nous pour les faire traduire devant la commission militaire, en vertu de la loi du 25 brumaire an 3.

Salut & respect,

Signé, BANOUZ, président; EMERY, BELLEMIN, REYMOND, administrateurs.

CORPS LEGISLATIF
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen JEAN DEBRY.

Séance du 14 prairial.

Le conseil accueille par la mention honorable, l'hommage qui lui est fait du *Tableau des Campagnes des Français en Italie*.

Briot soumet à la discussion un projet tendant à ratifier l'accord fait par les citoyens Neuville & Montansier entre les mains du ministre des finances, relativement au paiement de ce qui leur est dû pour la cession faite à la république, du théâtre des Arts, par lesdits citoyens Neuville & Montansier.

Crochon combat le projet; il soutient que par les calculs les plus simples, il est facile de se convaincre qu'il n'est rien dû aux citoyens Neuville & Montansier pour la cession du théâtre des Arts; il s'étonne qu'on mette tant d'empressement pour payer en numéraire ce qu'on prétend être dû à ces créanciers, tandis que les malheureux habitans de Valenciennes & de Landrecies, qui ont vu leurs maisons & leurs propriétés devenir la proie de l'ennemi, se voient, pour prix de leur dévouement, inscrits sur le grand livre; il ajoute que les malheurs des circonstances & d'une guerre dispendieuse s'opposent à d'aussi grands sacrifices de la part de la république; que le directoire a été révolté des prétentions des citoyens Neuville & Montansier, & que ce n'est que par cette raison qu'il les a renvoyés par devant le ministre des finances: il termine en invoquant la question préalable sur le projet, & en proposant de rapporter la loi du 13 floréal an 6, relative au paiement de ce qui est dû aux citoyens Neuville & Montansier pour la cession du théâtre des Arts. — Impression.

Aux voix la question préalable, s'écrie-t-on.

Jacqueminot s'y oppose; il observe que par l'absence de deux membres la commission n'est pas complète; il demande que Crochon soit adjoint à la commission, & que le projet soit ajourné de nouveau.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

Un membre insiste pour la question préalable, & le renvoi des réclamans pardevant les tribunaux.

Après quelques débats, le conseil adopte la question préalable sur le projet & ajourne celui présenté par Crochon, tendant à rapporter la loi du 13 floréal.

On s'occupe du projet de Duplantier sur les tribunaux de commerce.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 14 prairial.

Simonet fait lecture d'une adresse de l'administration centrale de l'Yonne. A la nouvelle de l'assassinat des ministres de France, à Rastadt, tous les citoyens de ce département ont été profondément indignés; tous ne respiroient que vengeance. Les conscrits se sont empressés de partir: d'autres citoyens, qui n'étoient point de la conscription, se sont joints à eux. De ce nombre, sont les citoyens Baumer et Lecœur. Le premier étoit employé à l'administration centrale. On lui conseille de remplacer un conscrit: Non, dit-il, je ne vends point mes services à la patrie, je les donne. Le citoyen Lecœur augmenta encore l'indignation de ses concitoyens, par un discours plein d'énergie: il ne demanda qu'un temps d'embrasser ses parens, et partit.

Dans le canton d'Avallon, vingt-deux citoyens, qui n'étoient point de la conscription, se sont aussi volontairement enrôlés. — Mention au procès-verbal.

Des citoyens de Laon réclament la liberté de la presse. Sur le rapport d'une commission, le conseil approuve une résolution du 19 floréal, qui établit deux nouvelles foires dans les cantons de Montbrison & Dambières, département de la Loire.

Bourse du 14 prairial.

| | |
|---|--|
| Amsterdam 62 $\frac{1}{2}$, 63 $\frac{1}{2}$. | Rente provis. 5 f. 25 c. |
| Idem cour 57 $\frac{3}{4}$, 58 $\frac{7}{8}$. | Tiers consol. 11 f. 38 c. |
| Hambourg. 193 $\frac{1}{2}$, 190 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$. | Bons ? 99 c. |
| Madrid | Bons $\frac{1}{2}$ |
| Mad. effoc. 15 f., 14 f. 56 c. | Bons des 6 der. mois de l'an 6, 83 f., 82 f. 75 c., 81 f. 75 c., Cadix 82 f. |
| Cadix | |
| Cad. effoc. 15 f., 14 f. 62 c. | |
| Gènes 99 à 98 $\frac{3}{4}$, 97. | Action de 50 fr. de la caisse des rentiers |
| Livourne 107, 106. | Or fin 106 f. 75 c. |
| Bâle 1 $\frac{1}{2}$, bénéf., pair. | Ling. d'arg. 50 f. 75 c. |
| Lausanne $\frac{1}{2}$ bén. | Portugaise 97 f. 63 c. |
| Milan | Piastre 5 f. 45 c. |
| Geneve | Quadruple 82 f. |
| Lyon pair 25 j. | Ducat d'Hol. 11 f. 75 c. |
| Marseille pair 25 j. | Guinée 26 f. 50 c. |
| Bordeaux pair 25 j. | Souverain 35 f. 15 c. |
| Montpellier pair 20 j. | |

Esprit $\frac{1}{2}$, 350 à 360 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 280 f. — Rochelle 22 d. — Cognac 22 d. 325 fr. — Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 3 fr. 40 c. — Idem St-Domingue, 3 fr. 5 à 10 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 45 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 45 à 50 c. — Savon de Marseille, 1 franc. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sol, 4 f. à 4 f. 50 c.

Essai sur les causes qui, en 1649, amenèrent en Angleterre l'établissement de la république, sur celles qui devoient l'y consolider, et sur celles qui l'y firent périr; par Boulay (de la Meurthe), représentant du peuple. Prix, 1 fr. 50 cent., & 1 fr. 80 cent. franc de port. A Paris, chez Baudouin, imprimeur du corps législatif & de l'institut national, place du Caroussel.

A. FRANÇOIS.